

MANIFESTE – RASSEMBLEMENT JEUNESSE QUEBECOIS 2004

Nous, les jeunes de toutes les régions du Québec, individuellement et collectivement,

- *Habités par les valeurs de liberté, de justice, d'égalité, de respect, de solidarité, de paix et de démocratie;*
- *Conscients du futur social, culturel et économique du Québec ;*
- *Responsables des choix d'aujourd'hui pour les générations futures ;*
- *Animés par une volonté de progrès social et d'innovation ;*
- *Prônant la prise en charge et l'implication citoyenne;*
- *Inspirés par les principes du développement durable d'équité sociale, de prudence environnementale et d'efficacité économique;*
- *Conscients que le développement du Québec est étroitement lié à celui du reste du monde.*

Voulons construire un Québec où :

➤ **L'accessibilité et la qualité de l'éducation** sont gages de bien-être, de liberté, d'innovation et de prospérité économique. L'éducation est la priorité de la société québécoise et la première responsabilité du gouvernement du Québec. L'enseignement à tous les niveaux est moderne, soutenu et adapté aux nouvelles réalités. Au-delà de son rôle de formation académique, l'enseignement intègre les notions de citoyenneté et favorise l'épanouissement des individus. L'éducation est financée adéquatement par le gouvernement et tend vers la gratuité. Elle est rendue accessible financièrement et géographiquement tout en respectant le principe que le fardeau financier des étudiants n'est pas augmenté dans le temps.

➤ **La solidarité sociale** est vitale et fondamentale et passe par le respect de la diversité du tissu social québécois et de la dignité des personnes. La pauvreté, la précarité et l'exclusion sont éliminées par la répartition équitable de la richesse. La solidarité du Québec dépasse aussi ses frontières en faisant la promotion et le développement du bien commun mondial.

➤ **L'environnement** est sain, ce qui implique une gestion responsable des ressources naturelles. Le Québec a une vision globale et à long terme de son développement qui a pour but l'amélioration de la qualité de vie, ce qui ne signifie pas «avoir plus», mais «être mieux». La préservation des écosystèmes et le respect de l'environnement y sont des conditions du développement. Sources d'activités économiques et considérées comme patrimoine collectif, nos ressources naturelles sont mises en valeur pour qu'elles contribuent au bien-être des humains d'aujourd'hui et de demain.

➤ **Les régions** sont des milieux accessibles, habités et animés. Elles disposent de tous les leviers nécessaires pour que les personnes qui les habitent soient maîtres de leur développement. La vitalité sociale, économique et culturelle des régions est inhérente au développement et au progrès de la société québécoise. La prospérité du Québec est tributaire de l'occupation de son territoire ainsi que du développement équitable et complémentaire des régions et des communautés autochtones. Leur diversité contribue à l'enrichissement de la société québécoise.

➤ **Les enfants et la famille** sont au cœur des préoccupations de la société québécoise. La famille intègre la notion de responsabilité parentale et valorise le lien intergénérationnel. Le Québec innove en favorisant et valorisant la réalisation du désir de devenir parents. Notamment, en créant les conditions propices pour mettre des enfants au monde ou les adopter ainsi que pour les éduquer.

➤ **La démographie** est plus qu'une préoccupation. Les actions du gouvernement sont orientées en vue de prévenir les effets du vieillissement de la population afin de garantir une équité entre les générations. Ces actions se traduisent notamment par un soutien accru à la famille et aux immigrants. Ouvertes sur le monde, les régions du Québec sont ainsi des terres d'accueil pour les immigrants qui continuent à enrichir leur pluralité culturelle.

➤ **Les finances publiques** sont orientées vers la pérennité et le développement des services sociaux et la réduction de la dette avant la baisse des impôts. En ce sens, elles sont gérées non pas en fonction des intérêts électoraux, mais de la capacité de payer des contribuables actuels et futurs et de nos choix de sociétés.

➤ **Le rôle de l'État** est défini en fonction des défis sociaux, environnementaux, technologiques, culturels et économiques d'aujourd'hui et de demain. Son action se fonde sur des principes, des règles et des institutions qui visent à assurer la réalisation du bien commun et à soutenir les plus démunis. L'État prend les moyens pour s'affirmer de façon complète sur la scène mondiale et participe pleinement aux processus internationaux pour influencer le développement vers les valeurs qui lui sont propres.

➤ **La qualité de vie et l'épanouissement** de chaque citoyen sont assurés par la prévention et la promotion de saines habitudes de vie. Le système de santé adopte une approche globale qui agit sur l'ensemble des déterminants de la santé tout en maintenant un juste équilibre des dépenses entre le préventif, le curatif et le palliatif.

➤ **La démocratie** est la valeur qui fonde l'action politique québécoise. Le Québec assure une réflexion continue afin d'améliorer l'exercice de la démocratie et du rôle de citoyen. En ce sens, les institutions sont démocratiques, représentatives, plurielles et participatives. La libre expression est un élément fondamental d'un État démocratique et de droit. Sur tout le territoire du Québec, le citoyen a accès à des sources d'information diversifiées et indépendantes des pouvoirs économiques et politiques. Les nouvelles technologies contribuent à briser les frontières entre les nations, les identités et les savoirs pour améliorer les rapports entre les citoyens et l'État.

➤ **La recherche et l'innovation** contribuent à enrichir les savoirs et les connaissances de la collectivité. Les activités de recherche et de développement ne sont plus asservies aux seuls intérêts économiques et financiers. Elles visent plutôt à satisfaire les besoins de base de la population, à contribuer à l'avancement du savoir et à assurer un environnement sain, sans restreindre la portée du principe d'indépendance intellectuelle. De plus, elles visent à réduire l'empreinte écologique des entreprises tout en les rendant économiquement plus efficaces. Des lieux de diffusion indépendants informent les citoyens et suscitent des débats autour des aspects scientifiques, éthiques et juridiques de ces nouveaux savoirs.

➤ **L'accès à un emploi de qualité** contribue à l'épanouissement et la valorisation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. En ce sens, le Québec offre des emplois qui permettent aux individus d'être utiles en apportant leur contribution à la société. Les milieux de travail sont flexibles et adaptés aux aspirations et aux choix de vie des travailleurs. Le juste partage du travail est soutenu par le gouvernement afin d'assurer une distribution de l'emploi qui brise les iniquités. La formation continue et la transmission de connaissances des plus expérimentés vers les plus jeunes sont favorisées pour alimenter l'innovation.

➤ **La culture** est déterminante pour le développement social et économique du Québec. La relève culturelle y est d'ailleurs encouragée. Créatrice de richesses, elle assure une meilleure qualité de vie et favorise le développement d'une fierté et d'une identité propre. Véhicule par excellence, la langue française assure au Québec un rayonnement international. La présence des Premières Nations, du peuple Inuit et de multiples communautés ethnoculturelles contribue au caractère unique de la culture québécoise. Gage de progrès, de créativité et d'ouverture d'esprit, la culture est étroitement intégrée à l'éducation des citoyens du Québec.

Le citoyen québécois, homme ou femme, est le véritable gardien de ces principes. Respectueux de l'environnement dans lequel il vit, il est conscient de sa capacité d'agir sur le bien-être collectif. Citoyen soucieux d'une consommation responsable, il est avant-gardiste, ouvert et solidaire envers ses concitoyens et les autres peuples avec qui il partage les richesses de la Terre.